



Communiqué de Younous Omarjee
Président de la Commission du Développement Régional

La Commission européenne pr te étudier une aide financi re d'urgence pour Mayotte

BRUXELLES, le 7 septembre 2023 – Auditionnée ce matin par la Commission du Développement Régional (REGI) du Parlement européen, la Commission européenne, qui s'est dite « au courant et tr s inqui te de la crise Mayotte », a accueilli favorablement la **proposition du Président de la Commission REGI, Younous Omarjee (La France Insoumise), d'apporter une aide d'urgence via des transferts depuis le Fonds européen de développement régional (FEDER) vers le Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD)**. Ces transferts permettraient notamment l'achat et la distribution gratuite de l'eau.

« L'ouverture totale de la Commission européenne l'utilisation des fonds européens est une excellente nouvelle, face l'urgence de la situation Mayotte. C'est un pas immense qui est accompli. Nous attendons dans les prochains jours une décision concr te pour que face aux manquements de l'Etat membre, et l'absence de solutions la hauteur de ce coté, puissent venir aider la population en souffrance, en permettant l'achat et la distribution gratuite de l'eau toute la population mahoraise » a déclaré Younous Omarjee, Président de la Commission du Développement Régional, avant de saluer « l'attention que la Commission européenne porte depuis des années Mayotte et les rappels l'ordre qu'elle adresse la France ».

En mars dernier, l'Etat français, autorité de gestion des fonds européens Mayotte, s'était vu suspendre le versement des fonds FEDER et FSE, en raison de soupçons d'irrégularités et de déficiences graves non détectées par le syst me national concernant la vérification des marchés publics ou encore les aides de l'État. La vétusté des réseaux et le déficit de production, qui seraient responsables de la perte d'environ 30 40% de la production d'eau potable sur le département, ont été dénoncés par les élus présents lors des débats, parmi lesquels les députés mahorais Estelle Youssouffa (LIOT) et Mansour Kamardine (LR).

Il revient maintenant à la Commission européenne de préciser, par un règlement, les modalités de ces transferts.

Replay et téléchargement :

https://multimedia.europarl.europa.eu/en/webstreaming/regi-committee-meeting_20230907-0900-COMMITTEE-REGI

Photos :

https://multimedia.europarl.europa.eu/fr/photoset/_EP-155087A

Contact presse :

Loan Ego : +33643420953

loan.ego@europarl.europa.eu